

1. OBJET

Bilan et conduite à tenir en cas de protéinurie (PTU).

2. DOMAINE D'APPLICATION - PERSONNEL CONCERNE

Domaine d'application : le pôle Femme-Enfant

Personnel concerné : les médecins et les sages-femmes

3. RESPONSABILITES

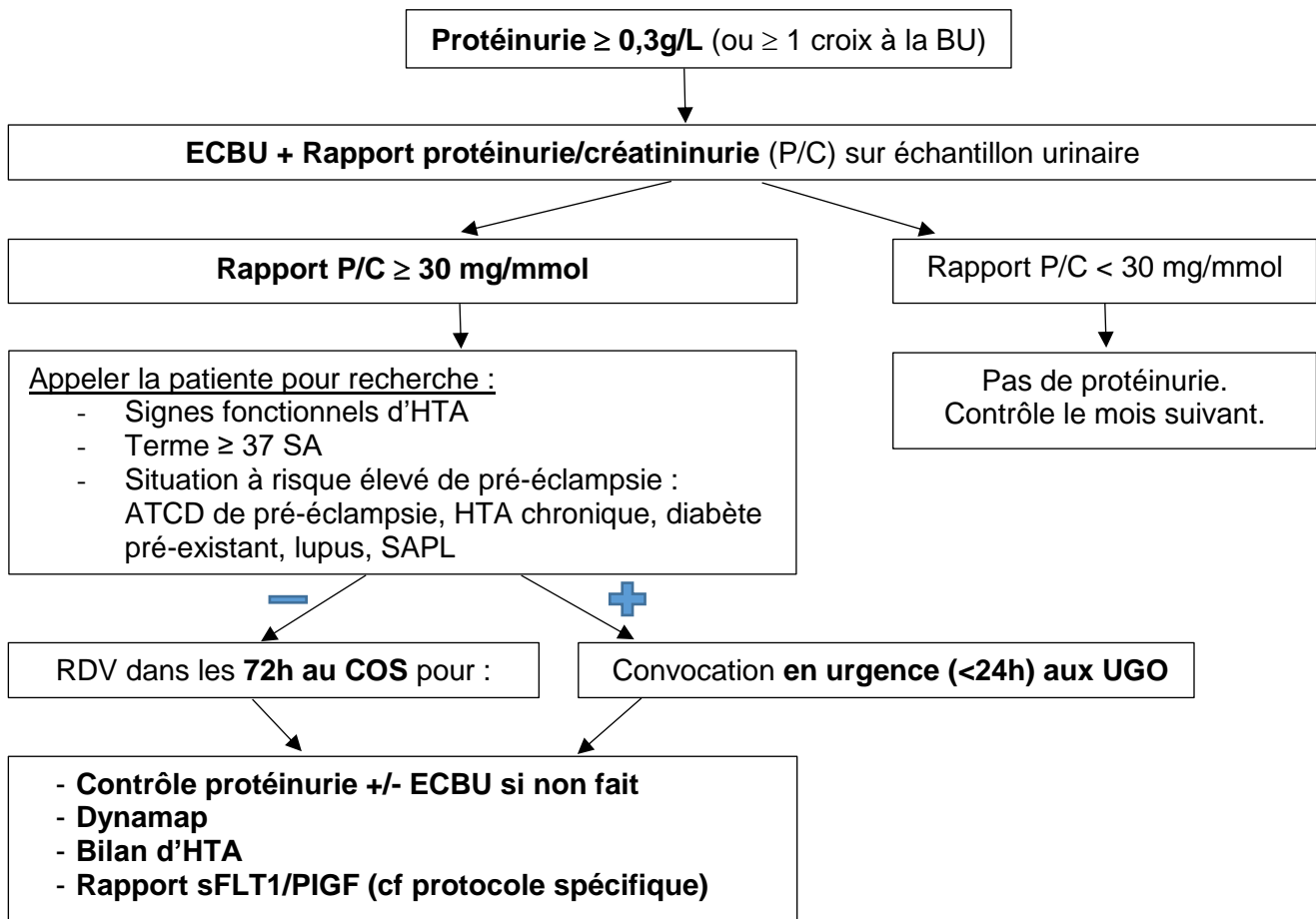
Les médecins et les cadres de santé du pôle Femme-Enfant sont responsables de la bonne application du document.

4. DESCRIPTION DE L'OBJET

- La recherche d'une protéinurie fait partie des examens de surveillance de la grossesse.
- Son interprétation dépend du **contexte clinique** : antécédents, oedèmes, tension artérielle, terme de la grossesse, etc.
- Correspondance entre le taux de protéinurie estimé par la méthode des **bandelettes** et la mesure quantitative de la **protéinurie sur échantillon** (NB : il s'agit ici de concentration en g/l et non de débit journalier) :

Traces = < 0,3 g/l
+ = 0,3 à 1 g/l
++ = 1 à 3 g/l
+++ = > 3 g/l

1. Prise en charge initiale :



- Il n'y a plus lieu de prescrire une protéinurie sur 24h.
- **Si ECBU + :** traitement antibiotique et contrôle ECBU + protéinurie après traitement.
- **Si protéinurie isolée :**
 - **Surveillance hebdomadaire : protéinurie sur échantillon avec rapport P/C et mesure de la pression artérielle (Dynamap)**
 - Possible en ambulatoire avec sage-femme libérale (sinon COS)
 - Si négativation de la protéinurie au cours du suivi : reprise de la surveillance mensuelle habituelle
 - Suivi à adapter au contexte obstétrical

2. Prise en charge de la fin de grossesse

Rendez-vous au **COS à 39 SA** : Dosage rapport **sFLT1/PIGF** et **contrôle de la croissance fœtale** (en plus de la surveillance habituelle de protéinurie)

- **Si sFLT1/PIGF < 38** : poursuite de la surveillance hebdomadaire et maturation/déclenchement au plus tard à 41 SA
- **Si sFLT1/PIGF > 38** : maturation/déclenchement entre 39 et 40 SA à **discuter** devant le risque augmenté de pré-éclampsie tardive → *fonction du Bishop, de la parité, des comorbidités...*

5. HISTORIQUE DU DOCUMENT

<i>Dernière version</i>	<i>Objet de la révision</i>
05 - 27 févr. 2023	25 janvier 2023 - modification de l'algorithme et MAJ de la PEC de la protéinurie
<i>Historique des révisions</i>	
01 - 01 août 2008 - Création du document sous format électronique, 02 - 02 nov. 2015 - rapport protéinurie/créatininurie, 03 - 11 déc. 2015, 04 - 24 juin 2019 - suppression de la protéinurie des 24 heures	

6. DIFFUSION

<i>Destinataires (liste, fonction/service et/ou nom)</i>
Cadre de santé - CHU\FORMATION CONTINUE INSTITUTS DE FORMATION\Ecole de sages-femmes, Médecin - CHU\POLE FEMME ENFANT\Gynécologie-Obstétrique, Equipe Gynécologie Obstétrique, Anesthésiste-réanimateur - CHU\POLE FEMME ENFANT\Gynécologie-Obstétrique, Biologiste - CHU\POLE BIOLOGIE\Biochimie, Cadre de santé - CHU\POLE FEMME ENFANT\Gynécologie-Obstétrique

7. EVALUATION

NEANT

CYCLE DE VALIDATION		
Rédaction	Vérification	Approbation
Justine HUET, Anne sophie LAFITTE Médecin - CHU\POLE FEMME ENFANT\Gynécologie-Obstétrique, Médecin - CHU\POLE FEMME ENFANT\Gynécologie-Obstétrique 01 févr. 2023 10:22:46, 30 janv. 2023 14:45:33	Christine DENOVAL ZIAD Chef de Service - CHU 25 févr. 2023 17:27:04	Aurore BOUQUEREL (par Marie LEGLAIVE) Directeur - CHU\DIRECTION DE LA QUALITE, GESTION DES RISQUES ET DES USAGERS 26 févr. 2023 20:28:54